Coopérons dès l'École

Droits de l'Enfant

Mes 10 droits fondamentaux

garantis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

L'OCCE te propose de réfléchir aux 10 droits qu'il lui semble indispensable de connaître pour une école bienveillante et des enfants plus responsables.

Flashez ce QR-Code pour accéder aux 54 articles simplifiés de la CIDE rédigée par le COFRADE et dont s'inspirent les textes de cette affiche..

Ton Etat doit te protéger contre toutes les formes de violence et de brutalités physiques ou mentales.

CIDE Article 19

Le droit d'être protégé de la violence

Ton Etat te reconnaît le droit à l'éducation sur la base de l'égalité des chances.

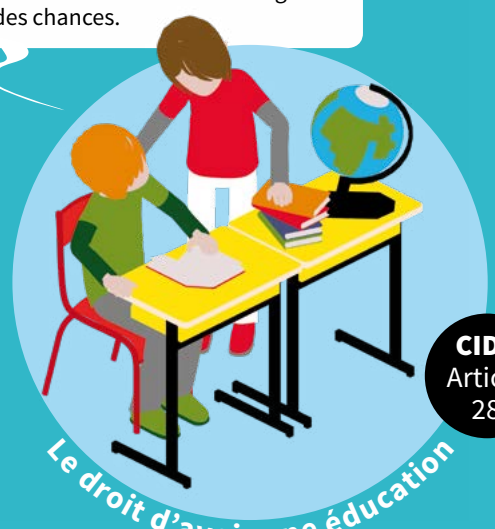

CIDE Article 28

Le droit d'avoir une éducation

Tous les droits de la CIDE te sont accordés quelle que soit ton origine ou celle de tes parents, de même qu'à tous les autres enfants, filles et garçons.

CIDE Article 2

Le droit à l'égalité sans discrimination

Dès ta naissance, tu as droit à un nom et à une nationalité.
Tu as le droit de connaître tes parents et d'être élevé par eux, dans la mesure du possible.

CIDE Articles 7 et 8

Le droit d'avoir une identité

Dès que tu en es capable, tu as le droit de donner ton avis à propos de tout ce qui te concerne.
Tu as le droit de rechercher, de recevoir et de diffuser des informations.

CIDE Articles 12 et 13

Le droit de s'exprimer et de donner son avis

Tes parents ont le droit et le devoir de te guider dans l'exercice de tes droits.
Tu as le droit de vivre avec tes parents, sauf si cela est contre ton intérêt (par exemple si tes parents te maltraitent ou te négligent).

CIDE Articles 5 et 9

Le droit de vivre en famille aimé et respecté

Comme tout enfant, tu as droit à la vie, d'être en bonne santé et d'être soigné en cas de besoin.

CIDE Articles 6 et 24

Le droit d'être soigné

Tu as le droit à un niveau de vie décent : alimentation, habillement et logement. L'Etat devra aider tes parents ou les personnes qui s'occupent de toi pour te garantir ce droit.

CIDE Article 27

Le droit d'être nourri

Personne ne peut, sans fondement légal, intervenir dans ta vie ou celle de ta famille. Ton domicile, ta correspondance sont protégés. Il en est de même pour ton honneur et ta réputation.

CIDE Article 16

Le droit à la sphère privée

Tu as le droit au repos, aux loisirs, aux jeux, aux activités récréatives.

CIDE Article 31

Le droit de rêver, rire et jouer

Conception, réalisation graphique et illustrations : Robert Touati

Office Central de la Coopération à l'école
www.occe.coop
Coopérons dès l'École